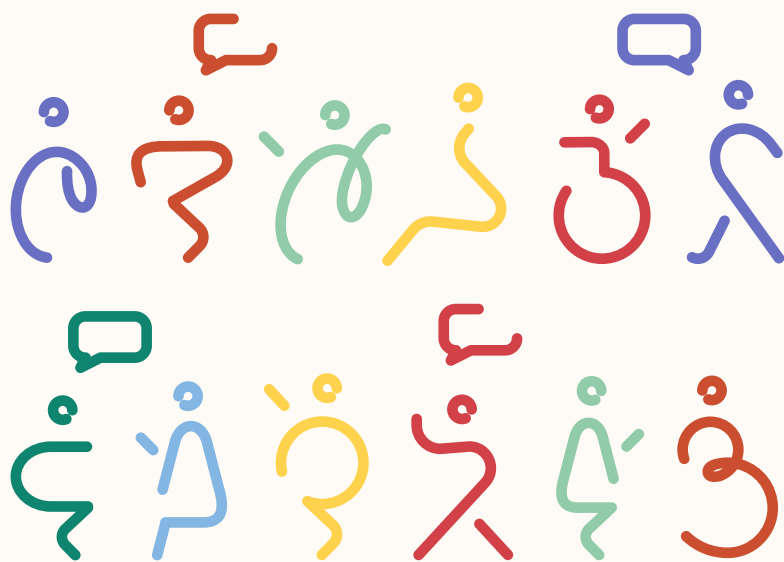


Le guide pratique des étudiant·es en situation de handicap

Formation initiale, continue et alternance



Le handicap à l'Université de Lille

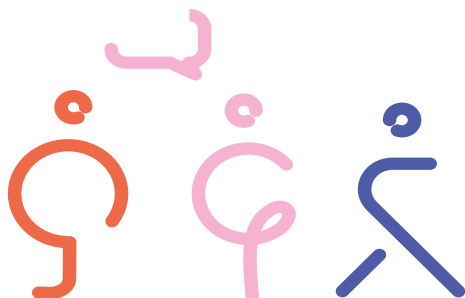
Bienvenue à l'Université de Lille, une université engagée qui favorise la réussite de votre parcours universitaire, votre plein épanouissement au sein de la vie étudiante et vous accompagne vers votre insertion professionnelle.

L'Université de Lille mène une politique volontariste et dynamique d'équipement, d'accompagnement et de sensibilisation en faveur d'une égalité d'accès aux droits des étudiant-es en situation de handicap.

Ce guide doit pouvoir répondre de manière très pratique à toutes les interrogations qui peuvent se poser à votre arrivée à l'université et tout au long de votre vie étudiante.

Sur les campus, les équipes des Bureaux Vie Étudiante et Handicap (BVEH) sont à votre écoute afin de vous renseigner, vous accompagner et recueillir vos propositions.

Emmanuelle Jourdan-Chartier
Vice-présidente vie étudiante et de campus



Sommaire

Anticiper votre rentrée à l'université	8
La démarche pour vos aménagements	9
Un bureau à votre écoute : le BVEH	10
Pour prendre soin de votre santé	11
Un réseau de référent-es pour vous aider	12
Les aménagements possibles	13
Entrer dans le dispositif Atypie-Friendly	14
S'orienter / se réorienter	18
S'insérer dans la vie professionnelle	19
Se former en alternance ou en formation continue	20
Lilagora	21
Révélat'Heur	22
Arpejeh	24
Partir à l'étranger durant vos études	25
Pour une vie étudiante réussie	28
Des pratiques sportives adaptées	30
S'engager dans la vie associative	31
Participer à la vie culturelle du campus	32
Vos droits en pratique	33
Trouver votre BVEH	34



Accompagnement

VIE ÉTUDIAIRE



qu'un lieu d'étude
un cadre d
diar



Aménager vos études

Anticiper votre rentrée à l'université

Si vous êtes lycéen·ne en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement spécifique dès votre entrée à l'université.

Parcoursup met en place des dispositifs pour vous accompagner tout au long de la procédure d'inscription afin que votre situation personnelle soit bien prise en compte.

Vous avez notamment la possibilité de remplir une fiche de liaison pour indiquer les aménagements dont vous avez bénéficié au lycée. Cette fiche de liaison est transmise uniquement au BVEH qui est votre premier interlocuteur pour la mise en place de vos aménagements.

N'hésitez pas à le contacter dès votre inscription administrative afin d'échanger sur les possibilités d'aménagements d'études et/ou d'examens et entamer votre demande.

Retrouvez l'adresse et le plan de votre BVEH à partir de la page 34.

La démarche pour vos aménagements

1

étape 1

Je prends rendez-vous avec le Bureau Vie Étudiante et Handicap pour discuter de mes besoins

2

étape 2

Je rencontre un médecin au Service universitaire de Santé Étudiante (SSE) ou un médecin du travail (pour les alternant·es et stagiaires de la formation continue)

3

étape 3

Après étude de ma demande par la Commission Handicap Plurielle d'Établissement, le BVEH me recontacte pour me communiquer mes aménagements

4

étape 4

Ma formation met en place les aménagements pour les cours et les examens, en lien avec mes référent·es handicap

En raison des délais de mise en œuvre des aménagements pour les examens, il est nécessaire de respecter les dates butoirs en vigueur. Vous pouvez les consulter sur votre ENT étudiant : <https://ent.univ-lille.fr/etu/scolarite/etudes-et-handicap>

Un bureau à votre écoute : le BVEH

Tout·e étudiant·e en formation initiale, continue ou en apprentissage, en situation de handicap ou de maladie invalidante, peut bénéficier d'aménagements d'études et/ou d'examens.

Le BVEH est votre premier interlocuteur afin d'échanger sur vos besoins et entamer votre plan d'accompagnement avec des propositions d'aménagements. L'équipe du BVEH travaille en lien avec le **Service universitaire de Santé Étudiante** et les formations pour mettre en place les conditions les plus favorables à la réussite de votre parcours universitaire.

BVEH campus Cité Scientifique
bveh.cs@univ-lille.fr

BVEH campus Moulins - Lille
bveh.moulinslille@univ-lille.fr

BVEH campus Pont de Bois
bveh.pdb@univ-lille.fr

BVEH campus Santé
bveh.sante@univ-lille.fr

BVEH campus Roubaix - Tourcoing
bveh.roubaix-tourcoing@univ-lille.fr

Retrouvez l'adresse et le plan de votre BVEH à partir de la page 34.

Pour prendre soin de votre santé

Seconde étape de votre demande d'aménagements : le rendez-vous avec un médecin du SSE ou un médecin du travail (pour les alternant·es ou stagiaires de la formation continue). Le médecin que vous rencontrerez émettra des préconisations d'aménagements sur la base de vos échanges et des documents médicaux que vous lui remettrez.

Si vous êtes en situation de handicap temporaire, prenez au plus tôt un rendez-vous avec le SSE, afin qu'un médecin évalue les besoins de compensation de votre handicap temporaire. Si votre situation le justifie, il vous remettra un certificat à destination de votre formation.

L'équipe pluridisciplinaire du SSE (médecins, psychologues, infirmier·es et assistant·es social·es) vous accueille et vous accompagne tout au long de vos études. Vous pouvez y effectuer un examen de prévention, prendre rendez-vous pour des consultations, pour toute question ou problème médical, gynécologique, psychologique, diététique ou social, mettre à jour une vaccination ou encore obtenir un certificat médical.

Contact :
03 62 26 93 00
sse@univ-lille.fr

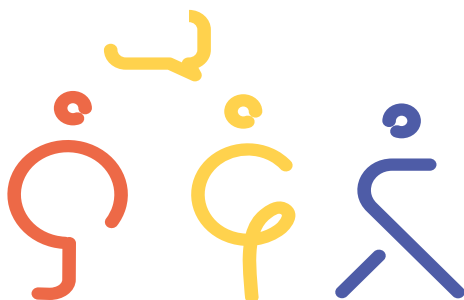


Un réseau de référent·es pour vous aider

Au sein de votre formation, un binôme constitué d'un·e référent·e enseignant·e et d'un·e référent·e administratif·ve est à votre écoute pour faire le point sur vos besoins, le déroulement, les conditions d'accès spécifiques et les modalités d'évaluation de votre formation.

Ces référent·es veillent également à la bonne mise en œuvre de vos aménagements et sont en lien constant avec les BVEH.

Vous pouvez contacter votre BVEH afin d'être mis·e en relation avec les référent·es handicap de votre formation.



Les aménagements possibles

Afin de vous permettre de suivre votre formation dans les meilleures conditions, des aides humaines et/ou techniques peuvent être mises en place :

- accès aux locaux (accès ascenseur, carte de parking, priorité aux restaurants universitaires)
- aides humaines (preneur·se de notes, interprète LSF, tuteur·rice)
- adaptation des supports (transcription braille, agrandissement, photocopies)

Il est possible d'aménager votre cursus en demandant par exemple un étalement d'études.

Vos examens peuvent également être aménagés en lien avec votre formation :

- majoration du temps de composition (1/3 temps)
- adaptation des sujets d'examens
- secrétariat d'examen
- composition sur ordinateur portable, logiciels spécifiques
- salle séparée

Il est important de noter que les auxiliaires de vie relèvent de la compétence de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Entrer dans le dispositif Atypie-Friendly

L'Université de Lille est engagée dans le programme **national** Atypie-Friendly dont l'objectif est d'améliorer l'inclusion des étudiant-es avec Troubles du Neuro-Développement (troubles du déficit de l'attention, troubles dys, troubles du spectre de l'autisme) dans l'enseignement supérieur.

Parce que la rentrée peut être un moment stressant pour les étudiant-es, notamment avec TND, Atypie-Friendly propose deux demi-journées de pré-rentrée en numérique afin de prendre connaissance des éléments essentiels à la réussite étudiante :

<https://atypie-friendly.fr/les-pre-rentrees-universitaires-atypie-friendly>

Le programme vous permet de participer à plusieurs modules en ligne :

- un module adapté aux étudiant-es neuro-atypiques sur la méthodologie du travail universitaire : atypie-friendly.fr/mtu
- des ateliers sur les habilités sociales universitaires pour les étudiant-es qui rencontrent des difficultés dans les interactions sociales à l'université. Les dates et les modalités d'inscriptions sont à voir directement avec le BVEH

- un café Atypie-Friendly qui est un espace d'échange et de partage sur ce qu'est être étudiant-e neuro-atypique dans l'enseignement supérieur. Il a lieu tous les vendredis de 17h30 à 19h avec un sujet proposé pour chaque séance.

Informations et lien pour y participer :

<https://atypie-friendly.fr/le-cafe-atypie-friendly/>

L'entrée dans le programme Atypie-Friendly permet également de construire votre accompagnement en partant de vos besoins individuels afin de déterminer les adaptations les plus appropriées qui peuvent notamment passer par une sensibilisation de votre formation.

Vous souhaitez échanger sur une entrée dans le dispositif ?

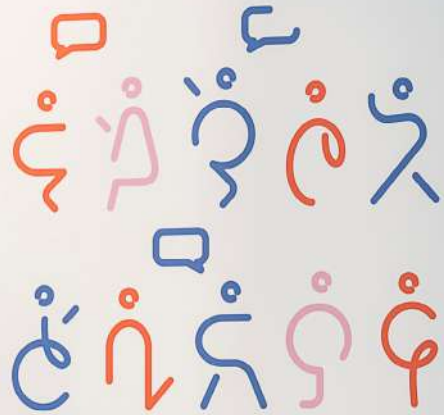
N'hésitez pas à contacter votre BVEH, un entretien vous sera proposé afin de vous offrir une présentation complète du programme Atypie-Friendly.



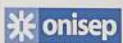




Journée emploi handicap



Nos partenaires :



Construire votre projet pro

S'orienter/ se réorienter

Vous êtes lycéen-ne et envisagez d'intégrer l'Université de Lille ?

L'équipe de la Direction de l'Orientation vous accompagne dans votre réflexion : du choix des études dans l'enseignement supérieur aux débouchés professionnels.

Dans le cadre d'entretiens, des professionnels-les de l'orientation vous aident à cerner votre demande afin d'établir des pistes réalisables ainsi qu'un plan d'action détaillé pour réussir votre projet d'orientation et/ou professionnel.

Vous êtes étudiant-e inscrit-e en licence, BUT, DEUST ou DAEU... et vous avez comme projet de changer d'orientation pour intégrer une première année l'année prochaine ?

Dans ce cadre et afin de vous accompagner à constituer votre dossier et à rédiger votre projet motivé, les Relais Orientation vous proposent divers webinaires et ateliers pour vous aider à vous préparer.

Contact :

orientation@univ-lille.fr



S'insérer dans la vie professionnelle

Chercher un stage et s'insérer dans la vie professionnelle

Vous cherchez un stage ou un emploi ?

Plusieurs accompagnements vous sont proposés par la **Direction Stages et Emplois**.

Les chargé-es d'insertion professionnelle vous accueillent, vous conseillent dans vos démarches, vos candidatures et/ou vos entretiens (en présentiel et/ou distanciel).

La Direction Stages et Emplois vous propose également toute l'année une programmation permanente d'actions adaptées à vos besoins et met à votre disposition de nombreuses ressources et outils en ligne.

Deux chargées d'insertion professionnelle, référentes handicap, peuvent également répondre aux questions spécifiques à votre situation.

Contact :

relais-stagesemplois@univ-lille.fr

Retrouvez plus d'informations via ce qr code :



Se former en alternance ou en formation continue

Vous souhaitez reprendre vos études, monter en compétences, obtenir une qualification ou une certification ou bien encore vous former en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ?

La **Direction de la Formation Professionnelle (DFP)** vous accompagne dans la construction de votre projet professionnel et dans la recherche d'un financement.

La formation professionnelle est à la portée de toutes et tous (apprenti-es, demandeur·euses d'emploi, salarié·es, indépendant·es, chef-fes d'entreprise, agent·es de la fonction publique...).

Consultez notre page dédiée à la formation professionnelle :



Plus d'informations sur la formation professionnelle et le handicap :



Lilagora

Lilagora vous permettra d'accéder à plusieurs services :

- l'annuaire des membres pour trouver en quelques clics étudiant-es, diplômé-es, personnels de l'université ou professionnel·les
- votre fiche profil pour mettre en valeur votre parcours et vos expériences auprès des autres membres du réseau et des recruteur-euses
- les offres d'emploi, de stage et d'alternance
- des after-works et autres événements organisés par le réseau alumni
- toute l'actualité du réseau.



Rejoignez la communauté
« HandiTalents » directement
via ce qr code



Révélat'Heur

Étudiant-e en difficulté ?
Révélat'Heur est là pour vous !

Que vous soyez confronté-e à une maladie, un accident, un handicap ou que votre santé mentale soit fragilisée, Révélat'Heur vous accompagne, avec ou sans reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), tout au long de votre parcours universitaire jusqu'à votre insertion professionnelle.

Notre mission ?

- vous accompagner, vous donner confiance, vous aider à trouver votre place
- révéler vos talents et vous permettre d'avancer sereinement dans vos études et vers l'emploi

Ce que nous vous offrons :

- un accompagnement gratuit, personnalisé et individuel, pour découvrir vos forces et compétences
- des solutions concrètes pour trouver votre voie ou vous réorienter, choisir un Master et préparer votre dossier, décrocher un stage, une alternance, ou même votre premier emploi, selon votre situation
- de l'aide pour préparer vos entretiens, notamment pour savoir quand et comment parler de votre handicap avec les recruteurs
- une équipe bienveillante qui vous accompagne avec respect et confidentialité

- des ressources pratiques : conseils, ateliers, associations, bourses, forums de recrutement dédiés, aménagements, dossier RQTH, pair-aidance, contacts psychologues et psychiatres...

Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus ! Vous pouvez choisir votre heure et jour de rendez-vous en présentiel ou en visio.

Contacts :

Manuela Blois : mblois@emploi-et-handicap.fr

06 21 11 26 80

Sonia Bridoux : sbridoux@emploi-et-handicap.fr

07 50 56 39 66

Arpejeh

L'Université de Lille travaille avec l'association Arpejeh qui accompagne les étudiant-es en situation de handicap dans leur orientation et leur projet professionnel, en créant des rencontres entre les jeunes et les entreprises.

Arpejeh s'engage dans plusieurs actions :

- **le mentorat** : il permet à un parrain ou une marraine de transmettre son expérience, et à un-e étudiant-e en situation de handicap d'avancer et de bâtir son projet professionnel
- **la visite d'entreprise** : l'accueil de groupes pour visiter et découvrir la diversité des métiers en entreprise
- **le coaching pro** : l'accompagnement par des professionnels-les dans la préparation d'entretiens de recrutement avec des conseils pratiques et des simulations.



Plateforme d'inscription :

<https://actions.arpejeh.com/actions>

Site internet, lien direct vers le dossier de candidature : <https://www.arpejeh.com/>

[vous-etes-un-jeune/stage-dossier-de-candidature](https://www.arpejeh.com/vous-etes-un-jeune/stage-dossier-de-candidature) puis cliquez sur « déposez votre candidature en ligne »

Contacts :

Manon Dandrieux :

manon.dandrieux@arpejeh.com

Stéphanie Locqueville

stephanie.locqueville@arpejeh.com

Partir à l'étranger durant vos études

Étudiant·e à l'Université de Lille, vous avez la possibilité de réaliser un semestre ou un stage à l'étranger.

L'inclusion et la diversité sont des priorités fortes du programme **Erasmus+** et de l'Université de Lille qui a fait le choix de s'engager et d'apporter un soutien adapté aux étudiant·es ayant un projet de mobilité internationale.

En lien avec la **Direction des mobilités internationales** et les **BVEH**, l'Université de Lille a à cœur de pouvoir offrir aux étudiant·es un accompagnement individualisé dans cette expérience unique et enrichissante.

Retrouvez plus d'informations sur la page dédiée aux relations internationales via ce QR code :



Contact :

outgoing-specialneeds@univ-lille.fr





Profiter de la
vie étudiante

Pour une vie étudiante réussie

Un accompagnement social

L'Université de Lille développe de nombreux dispositifs pour vous apporter un soutien individualisé. En cas de difficultés financières, vous pourrez faire appel aux services de l'université ou du Crous (voir page suivante) pour être aidé·e en fonction de votre situation et de vos besoins.

Le Crous dispose de services spécifiques dédiés à l'accueil et à l'assistance des étudiant·es en situation de handicap.

Une offre de logements adaptés

Le Crous propose une offre de logements adaptés aux personnes en situation de handicap, facilement accessibles et spécialement aménagés (cf. guide logement du Crous indiquant les résidences qui possèdent des logements PMR).

Téléchargez le formulaire en ligne pour toute demande de logement adapté :



Des aides financières spécifiques

Pour soutenir les étudiant-es en situation de handicap tout au long de leurs études, plusieurs aides financières sont disponibles, dont des bourses spécifiques (bourse Handynamique / bourse Giveka).

Contact Crous Lille Service social :

03 20 88 66 27

<https://www.crous-lille.fr>

En complément des aides proposées par le Crous, l'université propose elle aussi des aides dont peuvent bénéficier les étudiant-es.

L'université et ses partenaires peuvent vous accompagner pour :

- obtenir une bourse, des aides financières (aides et bourses cumulables)
- être exonéré-e de vos frais d'inscription en fonction de votre situation sociale et personnelle
- remplir votre panier de courses et payer vos repas : restauration, épicerie solidaire, aide financière...
- vous doter d'un équipement informatique (prêt gratuit d'un PC portable et octroi d'un forfait aide à la connexion internet)
- trouver un job étudiant
- trouver une place en crèche
- trouver un logement, une caution locative (offres locatives, caution, assurance...).

Pour plus de renseignements, consultez le qr code ou contactez le BVEH de votre campus.



Des pratiques sportives adaptées

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose des pratiques sportives gratuites pour les étudiant·es.

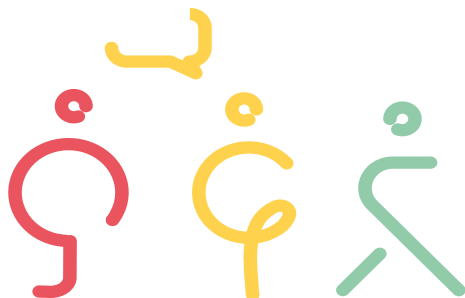
Une enseignante d'éducation physique et sportive référente handicap est à votre écoute pour vous conseiller sur les activités que vous souhaitez pratiquer.

Toute l'année, venez découvrir et pratiquer lors de cours de sports (inclusion), pratiques de sports adaptés, soirées thématiques, sensibilisations au handisport, rencontres avec des associations...

Contact :

anne-sophie.coiffier@univ-lille.fr

Toute l'actualité du SUAPS :



S'engager dans la vie associative

L'université est un lieu d'études mais aussi un lieu de vie, d'échanges, de partage : elle possède un réseau associatif riche et diversifié.

C'est l'occasion de développer un esprit citoyen en vous engageant dans une association, en participant aux différents événements de la vie étudiante ou en soutenant les initiatives de l'université pour contribuer à son rayonnement.

Chaque année, plus de 150 associations agréées représentent l'université au niveau local, national et régional : culture, sport, humanitaire, engagement citoyen, santé...

Autant de thématiques dans lesquelles vous pourrez vous investir.

N'hésitez pas à contacter le BVEH pour être accompagné-e dans la création d'associations, le montage et le financement de votre initiative étudiante via le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

Retrouvez l'annuaire des associations ainsi que les aides et outils disponibles pour monter votre projet associatif :



Participer à la vie culturelle du campus

La Direction Culture vous propose tout au long de l'année universitaire une programmation culturelle riche (théâtre, cinéma, musique...) sur les différents campus et des ateliers de pratique artistique gratuits.

Le dispositif Atout Culture permet, quant à lui, de profiter de la vie culturelle de la métropole lilloise et de la région grâce à de nombreux avantages (réductions, entrées gratuites...) dans plus de 50 structures culturelles partenaires.

Des sorties inclusives, adaptées aux étudiant·es en situation de handicap, sont proposées gratuitement tout au long de l'année universitaire, en partenariat avec le BVEH et des structures culturelles de la métropole lilloise (La Rose des Vents, l'Opéra de Lille...).

Contact :

culture@univ-lille.fr

Retrouvez l'actualité culturelle sur notre site internet :



Vos droits en pratique

La Maison de la médiation est ouverte aux étudiant·es et personnels de l'université. Elle s'engage à œuvrer en toute neutralité, impartialité et confidentialité.

Ses missions :

- informer, donner l'accès au droit
- mettre en relation
- prévenir les comportements abusifs
- pacifier les relations et prévenir les conflits
- sensibiliser la communauté universitaire

Contact :

maison-mediation@univ-lille.fr

03 62 26 91 16



Trouver votre BVEH

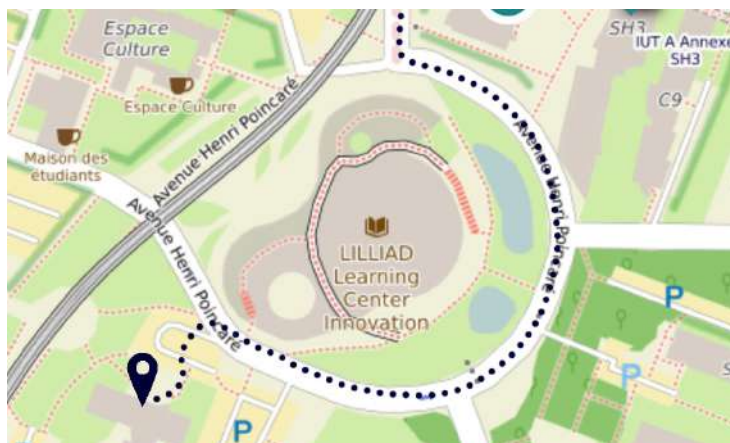
BVEH Cité Scientifique depuis le métro Cité Scientifique

Bâtiment A3 - RDC Bureau 07

59655 Villeneuve d'Ascq

bveh.cs@univ-lille.fr

03 62 26 80 03



BVEH Pont de Bois depuis le métro Pont de Bois

Bureau A2.027 - RDC

3 rue de Barreau 59653 Villeneuve d'Ascq

bveh.pdb@univ-lille.fr

03 20 41 73 97



BVEH Moulins - Lille

Bâtiment T - RDC

1 place Deliot 59024 Lille

bveh.moulinslille@univ-lille.fr

03 20 90 76 15



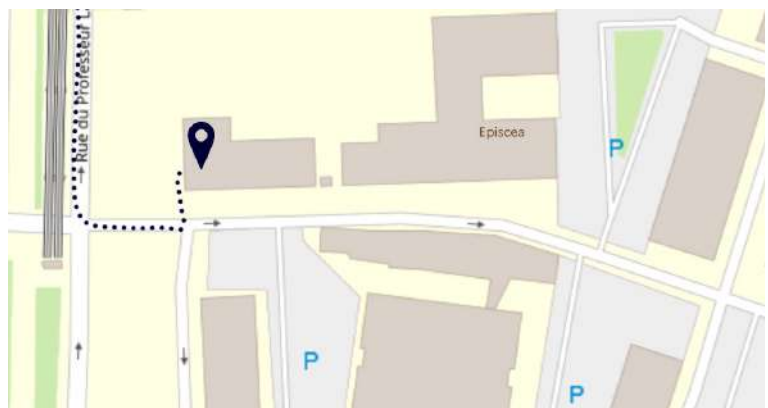
BVEH Santé

Faculté de Pharmacie - Bâtiment Denise Bar

1 rue du Professeur Laguesse 59000 Lille

bveh.sante@univ-lille.fr

03 20 96 49 10



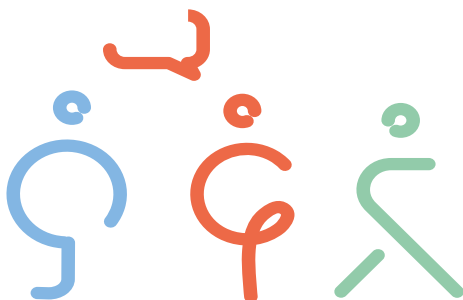
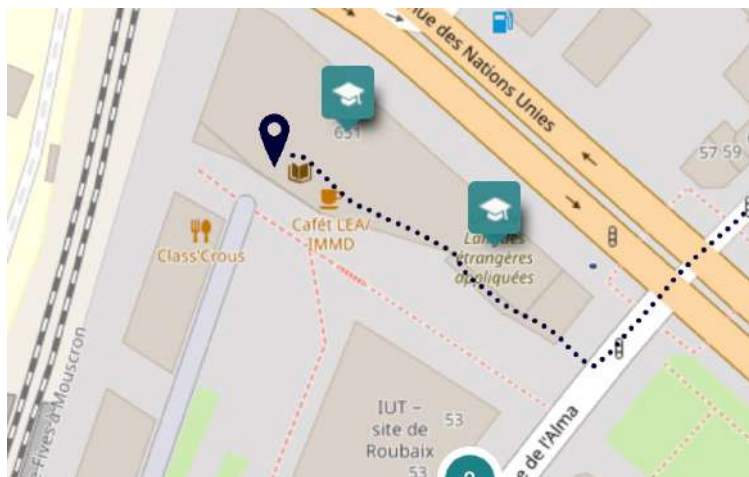
BVEH Roubaix - Tourcoing

Bâtiment LEA - RDC à côté de la cafétaria

651 Avenue des Nations Unies 59100 Roubaix

bveh.roubaix.tourcoing@univ-lille.fr

03 20 41 74 39



Notes



Réalisation : Direction de la Vie Étudiante - Juillet 2025
Université de Lille